

Correction des questions de grammaire sur le théâtre

I. Phèdre, I, 3.

Faire l'analyse grammaticale du passage suivant, en relevant notamment les propositions subordonnées, en précisant leur nature et leur fonction.

« Quand ma bouche implorait le nom de la déesse¹,
J'adorais Hippolyte ; et, le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer. »

Introduction : la subordination est une relation de dépendance entre une proposition principale et une proposition subordonnée. La subordonnée est introduite par un pronom relatif (relative), par un mot interrogatif (interrogative indirecte), ou par une conjonction de subordination (complétives et circonstancielles).

1. Structure globale de la phrase

Phrase en deux parties. Deux proposition principales juxtaposées à l'aide d'un point-virgule et coordonnées par la conjonction de coordination « et » (« J'adorais Hippolyte », verbe principal adorer ; « j'offrais tout à ce Dieu », verbe principal offrir). De ces principales dépendent plusieurs subordonnées. Les verbes des 3 subordonnées sont « implorer » (« quand ma bouche implorait le nom de la déesse, subordonnée conjonctive), « faire » et « oser » (« que je faisais fumer » et « que je n'osais nommer », PS relatives)

2. Propriétés de la circonstancielle

Une proposition subordonnée circonstancielle est en général déplaçable et supprimable. C'est le cas ici (faire le test).

3. Mot introducteur et valeur sémantique (temps, but, cause...) de la proposition subordonnée circonstancielle

La subordonnée conjonctive circonstancielle est contenue dans le premier vers de l'extrait « Quand ma bouche implorait le nom de la déesse ». Elle est introduite par la conjonction de subordination « quand », et joue dans la phrase le rôle de complément circonstanciel de temps (signifiant, plus précisément, la concomitance ou simultanéité de deux actions, celle décrite par la principale et celle décrite par la subordonnée, « implorer » et « adorer »).

4. **Le mode verbal** de cette proposition subordonnée est l'indicatif, ce qui est normal car il s'agit d'un récit et que l'action n'est pas entachée d'irréalité. « Quand » peut être suivi d'un conditionnel dans un système hypothétique : « Quand ma bouche implorerait le nom de la déesse, j'adorerais Hippolyte ».

¹ Vénus

II. Phèdre IV, 2.

Faire l'analyse grammaticale du passage suivant, en étudiant notamment l'interrogation.

« Perfide ! oses-tu bien te montrer devant moi ? »

1. **Présenter les 2 formes d'interrogatives qui existent et leurs caractéristiques (directe ou indirecte).**
2. **Dire qu'il s'agit d'une phrase complexe pour l'une (l'indirecte : subordonnée complétive) et d'une phrase simple pour l'autre (la directe).**

Le type de phrase interrogatif (rappeler que les autres types de phrase sont assertif ou déclaratif, interrogatif et injonctif) sert à demander une information, à travers une question qui appelle en générale une réponse. L'interrogation peut être posée directement ou sous forme d'une proposition subordonnée interrogative indirecte (c'est alors une phrase complexe). L'interrogation directe ou indirecte peut porter sur l'ensemble de la phrase ou non (interrogation totale et partielle). A l'oral, l'interrogation directe se traduit par une intonation ascendante/montante (dans les interrogations totales) ou parfois descendante (dans les interrogations partielles), à l'écrit par un point d'interrogation. On note également parfois par une inversion simple ou complexe du sujet, ce qui n'est pas le cas pour l'interrogation indirecte.

3. **Identifier le mot interrogatif (s'il y en a un) : pronom, déterminant. Y a-t-il une inversion ?**

Ici, l'interrogation contenue dans ce vers ne comporte pas de mot interrogatif. Elle est simplement caractérisée par une inversion simple du sujet « tu » après le verbe « oses », et l'usage d'un tiret entre les deux. Il n'y a pas de mot interrogatif (pronom, déterminant...)...

4. **Dire s'il s'agit d'une interrogation partielle ou totale.**

... ce qui est normal dans l'interrogation totale, qui se reconnaît à deux critères. 1. L'interrogation porte sur l'ensemble de l'affirmation contenue dans la phrase. 2. La réponse est oui ou non.

5. **Dire si l'interrogation est descriptive ou polémique, s'il s'agit d'une question rhétorique.**

Interrogation descriptive = simple demande d'information

Interrogation polémique = remet en cause une vérité établie, provoque l'interlocuteur (ex : le président est-il totalement fou ? Tu te crois drôle ?), souvent à l'aide d'exagérations ou de paradoxe, d'ironie...

Interrogation rhétorique : fausse question qui est en fait une pure et simple affirmation.

Ici, nous avons affaire à une question rhétorique (dite aussi oratoire) : Thésée sait bien sûr qu'Hippolyte est devant lui ; il s'indigne seulement de sa présence en y voyant une sorte de provocation.

III. Phèdre, V, dernière sc.

Faire l'analyse grammaticale du passage suivant, en étudiant notamment les subordonnées et la négation.

« Déjà je ne vois plus qu'à travers un nuage
Et le ciel et l'époux que ma présence outrage ; »

Négation

1. Commencer en définissant la négation (=forme de phrase qui s'oppose à l'assertion).

La forme de phrase négative s'oppose à l'assertion ou affirmation. La négation est un phénomène sémantique (lié au sens) qui s'exprime sous **une forme lexicale** (ex : préfixes « in- » dans immangeable, « dys- » dans « dysfonctionnement », « a- » dans « atypique ») ou sous une **forme syntaxique** (à travers des mots spécifiquement utiles à la négation, comme l'association de la particule de négation « ne » avec le forclusif « pas », les déterminants comme « aucun » ou encore le pronom « nul » - « nul n'est censé ignorer la loi »).

2. Identifier les termes négatifs utilisés (adverbes, pronom, déterminant...)

« Déjà je ne vois plus qu'à travers un nuage » : on note qu'ici la négation est exprimée à travers les mots « ne » et « que » (adverbes), plus précisément « ne...plus que ».

3. Dire s'il s'agit d'une négation lexicale (reposant uniquement sur le vocabulaire, par exemple avec les préfixes a- ou in-) ou syntaxique (avec ne...pas, etc.).

C'est une négation syntaxique. « Ne » est appelé en français **morphème ou particule de négation** parce qu'il marque la négation, tandis que le deuxième élément, ici « plus que » (ou encore « pas », « jamais », « guère » dans d'autres phrases) est appelé **forclusif** : il indique la **portée** de la négation. La particule de négation « ne » peut être omise dans le français oral, mais pas le forclusif.

4. Dire si la négation est partielle ou totale.

Ici nous n'avons affaire ni à une négation totale qui porte sur l'ensemble de la phrase (ex : il ne mange pas de saucisson) ni à une négation partielle (« aucun personnage n'est barbu »), mais à une négation exceptive qui équivaut à des adverbes comme « seulement » ou « juste ».

5. Repérer s'il manque des termes de la négation : langage oral, langage soutenu, ne supplétif...

Il ne manque aucun terme de négation, ce qui est normal car le niveau de langue de la tragédie est soutenu. Dans un langage familier, on aurait la suppression de la particule de négation « ne », le seul forclusif « que » étant conservé : « *je vois plus qu'à travers un nuage ».

6. La négation est elle descriptive ou polémique

Négation descriptive = on nie simplement une affirmation

Négation polémique = contester l'affirmation de quelqu'un d'autre (« Je ne suis pas passé au feu rouge. »).

Ici la négation est descriptive : elle rapporte simplement la cécité qui caractérise l'affaiblissement du corps de Phèdre sous l'effet du poison.

Quelques éléments pour traiter la question de la subordination sur ce passage:

Subordination (réponse non développée) : relative « que ma présence outrage », complément des antécédents « ciel » et « époux »

IV. Tristan, *La Mariane*

Étudiez la subordination dans le passage suivant :

Je me suis trouvé seul dans un bois écarté,
Où l'horreur habitait avec l'obscurité,
Lorsqu'une voix plaintive a percé les ténèbres.

Question sur les subordonnées circonstancielles :

Intro : topo théorique (voir plus haut).

1. Commencer par dire qu'il s'agit d'une phrase complexe (plusieurs verbes conjugués).

Repérer la principale.

Principale « je me suis trouvé seul dans un bois écarté », verbe trouver au passé composé (attention à ne pas dire « être » qui est simplement l'auxiliaire).

Relative « où l'horreur habitait avec l'obscurité », complément de l'antécédent « bois », verbe « habiter »

Conjonctive « Lorsqu'une voix plaintive a percé les ténèbres », verbe « percer »

2. Définir la circonstancielle : proposition déplaçable et supprimable (comme un complément circonstanciel).

...voir plus haut pour la définition générale.

Ici « lorsqu'une voix plaintive... ténèbres » est bien supprimable et déplaçable (faire le test).

3. Énoncer la valeur de la circonstancielle dont il s'agit (cause, but, temps...) et nommer le mot introducteur utilisé (conjonction de subordination, locution conjonctive).

La valeur sémantique de cette conjonctive introduite par la conjonction « lorsque » est celle du temps, et la nuance est celle de la simultanéité de deux actions (« trouver »/« percer »).

4. Donner le mode verbal pour cette circonstancielle (ex : après que + indicatif, bien que +subjonctif...)

Le mode verbal est l'indicatif, ce qui est normal car nous sommes dans un récit et que l'action décrite n'est pas entachée d'irréalité.

V. Corneille, *Médée*

Etudier l'interrogation dans le passage suivant :

Jason - Quoi ! tu m'oses braver², et ta brutalité³

Pense encore échapper à mon bras⁴ irrité ?

1. Présenter les 2 formes d'interrogatives qui existent et leurs caractéristiques (directe ou indirecte).

Voir plus haut pour le topo théorique.

2. Dire qu'il s'agit d'une phrase complexe pour l'une (l'indirecte : subordonnée complétive) et d'une phrase simple pour l'autre (la directe).

Il s'agit ici d'une interrogation directe constituée d'une proposition indépendante « ta brutalité /Pense encore échapper à mon bras irrité ? ». Cette proposition indépendante est coordonnée à une autre proposition indépendante, « tu m'oses braver », à l'aide de la conjonction de coordination « et » ; cette proposition indépendante est elle aussi interrogative, et serait suivie d'un ? s'il n'y avait pas la virgule et le « et » qui repousse le ? à la fin de la phrase. Si l'interrogation était indirecte, nous aurions une phrase complexe avec une subordonnée interrogative indirecte, introduite par exemple par le verbe « demander » : « Jason demande si Médée ose le braver, etc.. »

3. Identifier le mot interrogatif (s'il y en a un) : pronom, déterminant.

Il n'y a pas ici de mot interrogatif qui introduise la question. L'interrogation ne se marque pas non plus par une inversion du sujet : tu et ta brutalité sont antéposés (situés avant) aux verbes « oser » et « penser », comme dans une phrase affirmative. A l'oral, seule l'intonation ascendante indiquée à l'écrit par le ? permet de comprendre qu'il s'agit d'une interrogation totale et non d'une affirmation.

4. Dire s'il s'agit d'une interrogation partielle ou totale

Il s'agit d'une interrogation totale, dont la réponse est oui ou non.

5. Dire si l'interrogation est descriptive ou polémique, s'il s'agit d'une question rhétorique.

Il s'agit clairement ici d'une interrogation rhétorique, car elle porte sur quelque chose d'évident et équivaut à une affirmation. La première partie peut exprimer l'étonnement (« tu m'oses braver ») et la seconde une menace (« pense encore échapper à mon bras irrité »). La seconde question peut être considérée comme une interrogation polémique, en raison de la provocation qu'elle contient.

² L'ordre des mots n'est pas le même qu'en français contemporain. « Tu m'oses braver » : Tu oses me braver. Braver = provoquer quelqu'un au combat.

³ Brutalité : le terme est plus fort au XVIII^e siècle qu'aujourd'hui. Il désigne la stupidité et la violence quasiment animales (brute= quadrupède, bête sauvage) que Jason prête à Médée.

⁴ Bras : métonymie, pour la puissance guerrière de Jason.

